



# Atlas de la Biodiversité Communale

Trignac



Parc  
naturel  
régional  
de Brière



Une autre vie s'invente ici



Trignac  
Ville de Brière et d'Estuaire

# Avant propos



**DENIS ROULAND,**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**  
**DÉLÉGUÉ À LA POLITIQUE DE L'EAU**

La commune de Trignac est engagée auprès du Parc naturel régional de Brière sur des axes d'intervention partagés, tels la préservation des milieux naturels et la promotion d'un tourisme durable. La démarche de l'Atlas de la Biodiversité (ABC), dans laquelle s'est engagée notre commune dès 2019, permet d'acquérir une meilleure connaissance du patrimoine naturel vivant sur notre territoire, avec l'objectif de le préserver et de le valoriser. L'inventaire que vous tenez entre vos mains recense les connaissances et identifications des espèces végétales et animales qui peuplent notre commune, parfois avec des surprises. C'est ainsi que l'on apprend que le site des Forges, qui fait l'objet par ailleurs d'un contrat nature avec le Département de Loire -Atlantique, abrite plus de 9 espèces de chiroptères (chauve-souris) ce qui lui vaut d'être un site régional remarquable.

L'idée de cet inventaire est de permettre à chacun de connaître son environnement proche et de se l'approprier. Chaque acteur local (pêcheur, chasseur, agriculteur, riverain...) peut se mobiliser. Il nous paraît essentiel que nos concitoyens soient sensibilisés et impliqués dans cette démarche, pour mieux en comprendre les enjeux, pour respecter et protéger notre patrimoine naturel. Chacun peut aussi participer aux différents ateliers et sorties nature proposés par la commune ou par le Parc, et s'impliquer dans les démarches scientifiques, en participant aux différents programmes de sciences participatives, destinés à améliorer les connaissances sur la biodiversité à notre porte. Des panneaux pédagogiques sur les différentes espèces du territoire seront également réalisés et exposés au sein de la commune, facilitant ainsi l'appropriation de notre patrimoine naturel. Les trignacais pourront également découvrir les actions de sensibilisation élaborées par la commune et ses enseignants. Fin 2022, un parcours numérique verra le jour pour accompagner les familles, randonneurs, en toute autonomie dans la découverte de notre patrimoine.

Mobiliser sa commune pour la création d'un atlas est une action majeure pour la valorisation et la préservation des espèces. L'exploitation de ces données naturalistes sont essentielles à la mobilisation territoriale pour agir et faire émerger des réponses collectives et coordonnées, face aux grands défis liés à la biodiversité.



**ÉRIC PROVOST,  
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE**

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s’engageant dans la construction et la mise en œuvre d’atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquelles la commune de Crossac a voulu s’inscrire, sont un bel exemple de l’appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d’abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et bien sûr Crossac. Fort de la dynamique de ces dernières années, aujourd’hui c’est l’ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s’engager dans une démarche d’atlas.

Entre 2019 et 2020, ce ne sont pas moins de 13 802 ha d’habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 10 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 69 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 800 participations, alors qu’une centaine d’enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L’amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n’ont jamais été aussi importants.

Produit d’une volonté politique locale, l’Atlas de la biodiversité de Crossac résulte d’une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, le Département de Loire-Atlantique, la CARENE et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Pour la première fois sur notre territoire, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces de papillons de jour parmi les 36 ayant été observées à Crossac, la présence de landes accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de notre bocage et de nos marais qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s’adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d’actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

# Qu'est-ce qu'un ABC ?



## Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

## Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Trignac a engagé un projet d'ABC sur les années 2019-2020, pour pouvoir mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

## Comment ?

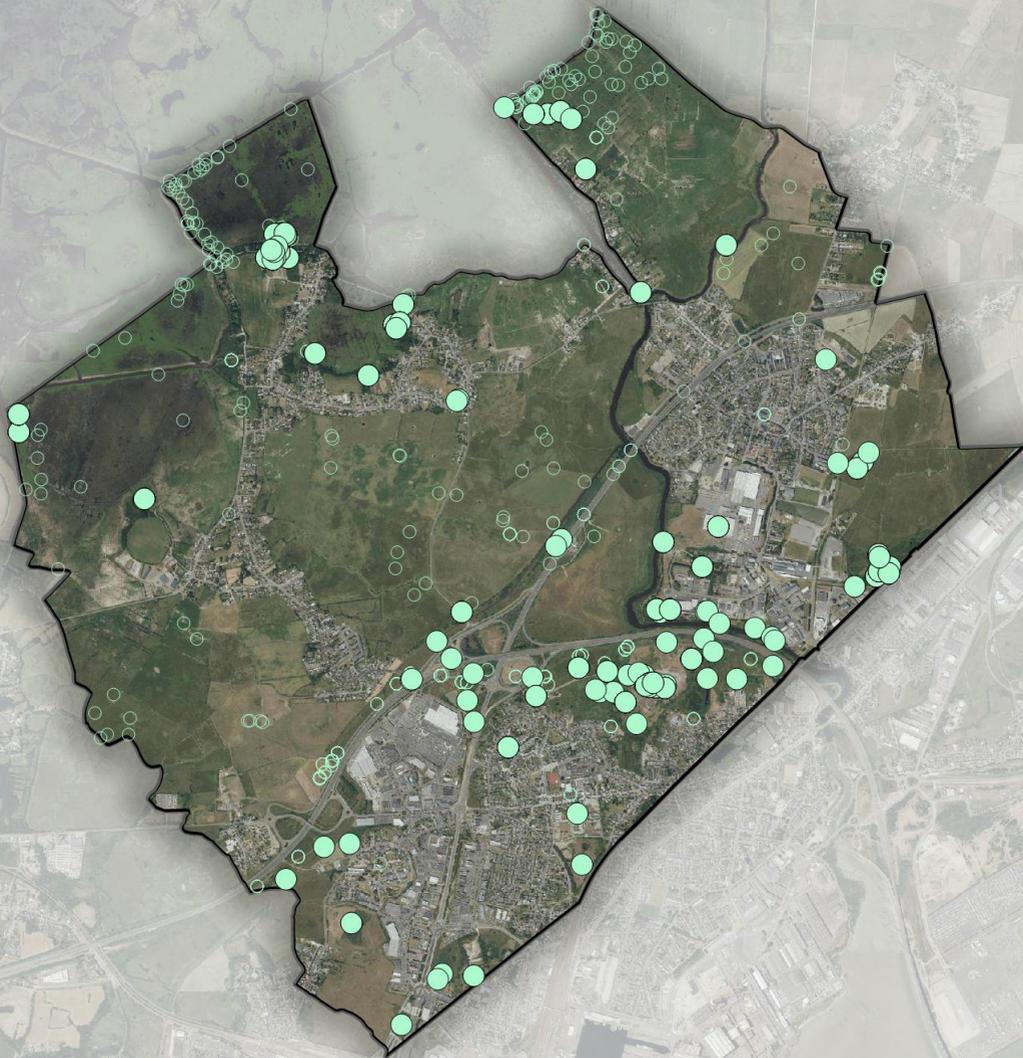
Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.



© P.Trécul / *Coniatus tamarisci*



**989 Observations  
en 2019-2020**



0 0,5 1 km



-  Données ABC 2019-2020
-  Données historiques avant ABC



**940 ha**  
habitats naturels



**29**  
espèces de papillons de jour



**12**  
espèces de libellules



**34**  
espèces d'orthoptères

## La biodiversité de Trignac en chiffres



**11**  
espèces de chauves-souris



**77**  
espèces d'oiseaux



**6**  
espèces de reptiles



**4**  
espèces d'amphibiens

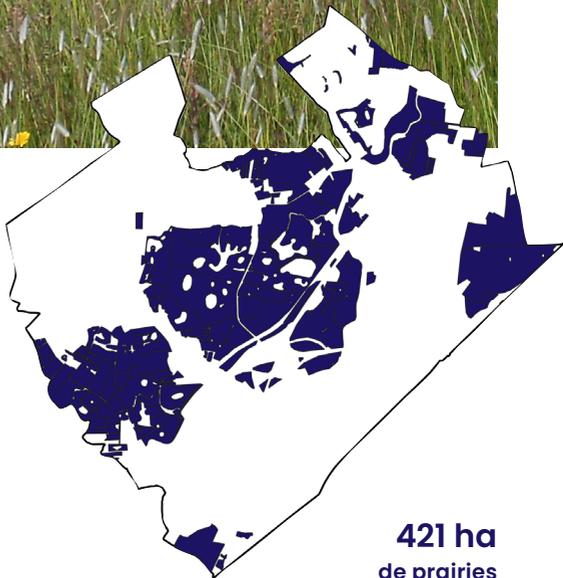




# Prairies subhalophiles



Ces prairies inondables, très spécifiques, sont issues d'anciennes vasières littorales colmatées, aujourd'hui soustraites aux influences marines. La teneur en sel, aujourd'hui assez faible en raison du lessivage du sol par les eaux de pluie, avantage toujours certaines plantes adaptées à cette contrainte. Elles présentent une grande diversité floristique et abritent des espèces protégées comme le Trèfle de Micheli.



**421 ha**  
de prairies  
subhalophiles



## BARGE À QUEUE NOIRE

Le mâle, généralement plus coloré que la femelle en plumage nuptial, a la tête et la poitrine rousses et un sourcil blanc qui se démarque au-dessus de l'oeil. L'hiver, son plumage est plus terne (gris/beige). L'espèce est repérable à son chant puissant et, au début du printemps, à des parades nuptiales spectaculaires. Vulnérable, elle apprécie les milieux ouverts et se reproduit au sein des prairies naturelles humides.



## RENONCULE À FEUILLES D'OPHIOSLOSSE

Cette plante aquatique de la famille des Boutons d'or, mesure entre 10 et 40 cm de hauteur. Rencontrée dans les mares des prairies humides, cette espèce est protégée car menacée par l'assèchement, la mise en culture et le comblement des zones humides. Comme les autres renoncules, elle s'avère toxique et n'est pas consommée par le bétail. Néanmoins cette plante mellifère est appréciée par les abeilles.



## ORCHIS À FLEURS LÂCHES

Elle est caractéristique des prairies naturelles humides exploitées de manière extensive par fauche ou pâturage. Cette orchidée fleurit généralement en mai et présente des fleurs violettes à pourpre groupées en une longue inflorescence lâche. Elle attire les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles et bourdons, en produisant du nectar.



## AZURÉ DU TRÈFLE

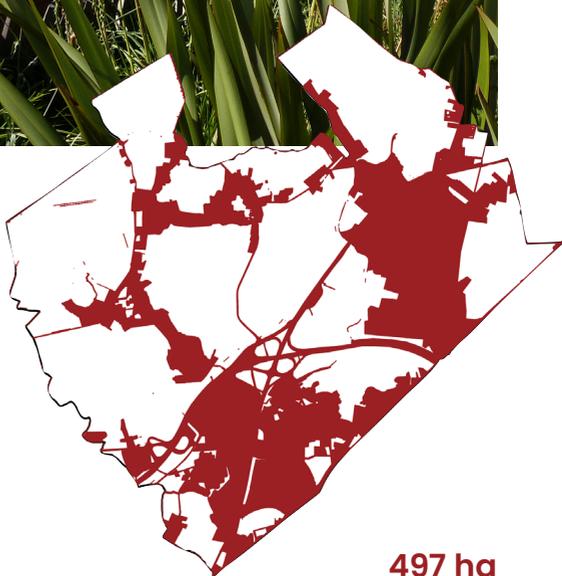
L'Azuré du trèfle est un petit papillon de jour de la famille des lycènes. Comme son nom l'indique, sa chenille a besoin du trèfle ou d'autres fabacées pour se nourrir. Il est donc particulièrement bien présent sur le territoire du Parc et en Loire-Atlantique mais localisé sur des prairies humides, landes humides ou pelouses sèches. Au contraire, il est presque absent dans des départements voisins comme en Vendée.

# Espaces verts et jardins en ville



© Ville de Trignac

Longtemps considérés comme des espaces dénués de nature, les contextes urbains sont pourtant favorables et parfois privilégiés par certains groupes d'espèces. Ils peuvent arborer une certaine naturalité au travers des friches, des espaces verts et des jardins en fonction de leur gestion. Ils peuvent donc servir de refuge pour de nombreuses espèces, bien que la pression foncière sur ces espaces reste très forte.



**497 ha**  
de zone urbaine



## CHARDONNERET ÉLÉGANT

Avec ses couleurs vives donnant raison à son titre d'élégant, le chardonneret est un oiseau considéré comme commun dans les boisements et le bocage du pourtour briéron. Cependant, son mode de vie requiert des arbres et arbustes diversifiés, avec des strates herbacées denses en graines. Les haies bocagères et les prairies permanentes sont donc privilégiées par cette espèce.



## PAON DU JOUR

Ce papillon de jour est l'un des plus communs de notre territoire, bien qu'il soit, comme de nombreuses espèces, de moins en moins présent. Ses plantes hôtes sont variées, mais il a une forte préférence pour l'ortie d'où sa grande répartition en milieu agricole et dans les jardins. De plus, l'espèce est capable d'hiverner à l'état adulte. Ainsi, il est possible de l'observer quasiment toute l'année.



## ORVET FRAGILE

Bien qu'il ne présente pas de pattes, l'orvet fait bien partie de la famille des lézards. Il présente en effet la même capacité de régénération que ses cousins, souvent utilisée lorsqu'il sacrifie un bout de sa queue pour fuir un prédateur. C'est par ailleurs ce qui lui vaut le nom de « fragile », bien qu'il s'agisse d'un comportement de fuite et non d'une vraie fragilité.



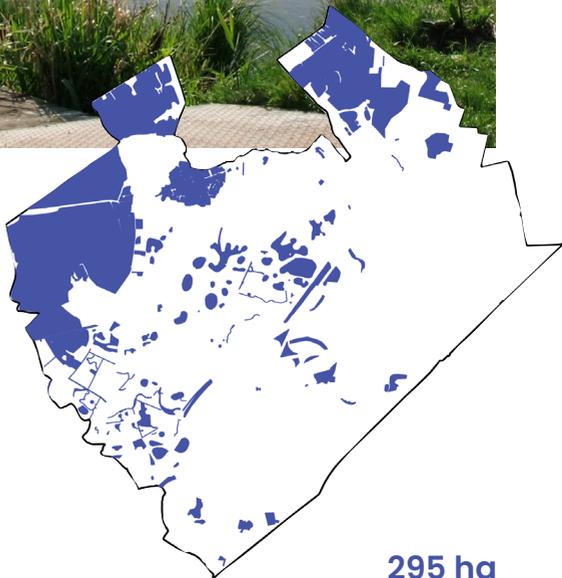
## GRAND MURIN

C'est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe (envergure : 35-45 cm). En été, les femelles forment de grandes colonies (jusqu'à plusieurs milliers d'individus) en se mêlant à d'autres espèces. Le Grand murin chasse à la nuit noire et essentiellement au sein de milieux où le sol reste accessible (sous bois peu dense, prairies...). Isolé ou en colonies, il hiberne généralement dans les charpentes ou dans des cavités souterraines.

# Marais



Ils forment une vaste zone longuement inondée d'où émergent les buttes et les îles. Le marais de Grande Brière Mottière, avec son statut particulier de marais indivis, a été façonné au fil des siècles par les activités des Briérons : tourbage, élevage, pêche, récolte du roseau. Dominé par la roselière, il est sillonné d'un réseau de canaux et parsemé de nombreuses piardes (cad plans d'eau peu profonds) idéales pour l'accueil des oiseaux d'eau.



**295 ha**  
de marais



© B.Callard

## GUIFETTE MOUSTAC

Avec son apparence de mouette, la Guifette moustac se différencie des espèces marines par sa préférence pour des habitats d'eau douce. Plutôt rare en Europe, la Brière constitue un bastion pour la reproduction de l'espèce. Lors de la période de reproduction, elle construit un petit radeau flottant à base de roseaux et de végétation aquatique.



© P.Ledan

## LOUTRE D'EUROPE

Ce mammifère semi-aquatique vit dans les zones humides et le long des cours d'eau. Essentiellement nocturne, sa présence n'est souvent décelée que par des indices telles que ses crottes caractéristiques, appelées épreintes. Parcourant plusieurs kilomètres par nuit, la Loutre est régulièrement victime de collision routière surtout à proximité des marais et des ponts.



© P.Trécul

## MORIO

Star des marais briérons, le Morio est capable d'hiverner à l'état adulte dans des tas de bois, souches et autres abris leur évitant la morsure du froid. Au sortir de l'hiver, ils foncent vers les chatons de saule sur lesquels ils s'alimentent et puisent dans leurs dernières ressources pour y pondre jusqu'à 200 œufs. Ces derniers ressemblent à de minuscules engrenages à symétrie parfaite.



© C.Blond

## PULICAIRE VULGAIRE

Plante de la famille des marguerites, elle est présente dans les marais principalement sur les doses issues du curage, les chemins et à l'entrée des prairies piétinées par le bétail. Sa floraison est tardive, survenant en fin d'été lorsque le niveau d'eau est bas. L'espèce est protégée au niveau national du fait de la raréfaction de ses habitats.

# Ils ont participé



## Médiathèques

Votre médiathèque comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination... Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité. Elles ont aussi constitué le point de départ de nombreuses sorties nature.

## Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

**820 personnes ont participé aux animations ABC en 2019 – 2020**

## Publics scolaires

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels... sont des thématiques que les élèves ont abordé dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

**193 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs**

# Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture...). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.



## Action 1 : Restaurer et renforcer les réseaux de mares à herbiers

Parmi une centaine de plans d'eau à Trignac, seule une dizaine présentent des caractéristiques les rendant favorables à l'accueil d'une faune et une flore remarquables. Parmi elles se trouvent le Flûteau nageant ou encore le Triton crêté. Préserver et restaurer les réseaux de mares associés permettra de renforcer les populations d'espèces rares qui y vivent.



## Action 2 : Aménager des sentiers de découverte du patrimoine naturel

Afin de reconnecter les Trignaçais à la nature qui les entoure, des sentiers de découvertes de leur patrimoine naturel pourront être élaborés sur les espaces de nature de la commune. Ainsi, les familles pourront partir à la recherche des espèces typiques des marais ou d'autres espaces naturels présents à Trignac grâce à des outils pédagogiques dédiés sous forme numérique (parcours Baludik) ou de panneaux.



## Action 3 : Mettre en place une trame noire

La commune accueille des colonies de chauves-souris particulièrement rares et fragiles. Après une première action de conservation autour du site des Forges, une véritable trame noire pourra être mise en place. Il s'agira d'établir des continuités arborées en plantant des haies, en renaturant des espaces artificialisés et en limitant la pollution lumineuse nocturne. Un « plan lumière » au niveau de la commune permettra de réduire les temps et les zones couvertes par l'éclairage public.

# Agissez pour préserver la biodiversité



## En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.



## Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et niochirs...



## En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.



## En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.



## En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.



## En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations... pour mieux la connaître et mieux la protéger.



## En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller... et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.



# Ils nous accompagnent



© P.Trécul / Apis mellifera

## Pour les expertises naturalistes

### **ACROLA**

Inventaires des oiseaux  
acrola.fr

### **GRETIA**

Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.  
gretia.org

### **BRETAGNE VIVANTE**

Inventaire botanique et des habitats naturels.  
bretagne-vivante.org

### **GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON**

Inventaire des chiroptères.  
gmb.bzh

## Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

Connaître & Protéger la Nature  
Les Mulots chevelus

Connaître & Protéger la Nature  
Curieux Par Nature

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

LPO Antenne Loire-Atlantique

CPIE Loire océane

Muséum national d'Histoire naturelle

Office National des Forêts

Terre d'avenir

### **PHOTO DE COUVERTURE**

© Ville de Trignac / Forges



Notre  
**bio**  
sphère  
Parc naturel régional de Brière

© P.Trécul / Oenopia dublieri

De 2019 à 2023, les ABC ont été financés par l'ensemble des communes du Parc naturel régional de Brière, et :

